

Brevets—Loi

M. Daubney: Monsieur le Président, à titre de député intéressé aux sciences et à la technologie ainsi qu'à la recherche et au développement au Canada, je trouve très déconcertant d'entendre ce que dit le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) dont la seule contribution en matière de R&D dans le passé a été de faire partie d'un Cabinet qui a institué l'une des plus grandes inepties et escroqueries de l'histoire politique canadienne, à savoir le crédit d'impôt à la recherche scientifique. Cela a coûté au pays des milliards de dollars en recettes fiscales et en possibilités perdues de recherche et de développement. L'apport personnel du député en matière de R&D tient dans la construction de l'immeuble commémoratif Lloyd Axworthy dans le centre-ville de Winnipeg qui n'est maintenant qu'une coquille vide. Il s'est agi là encore d'un gaspillage des deniers publics par millions pour sa glorification personnelle avant les dernières élections.

M. Benjamin: C'est ce qui arrive quand on fait confiance à l'entreprise privée.

M. Axworthy: Je voudrais poser la question suivante au député qui affirme s'intéresser à la recherche et au développement et qu'il se trouve dans le centre de Winnipeg un immeuble vide. Je voudrais lui dire l'usage que l'on avait réservé à cet immeuble. On comptait en faire un centre national de recherche sur la robotique et les machines à intelligence artificielle de calibre international. Nous n'avons pas d'institut semblable dans le pays en ce moment. On en compte cependant quatre ou cinq aux États-Unis, plusieurs au Japon, et autant en Europe, mais aucun au Canada. Nous avons décidé de l'installer à Winnipeg, ce qui, je le sais, va à l'encontre des principes conservateurs selon lesquels il ne se produit aucun progrès en technologie au Manitoba. Nous avons été témoins de décisions en ce sens depuis deux semaines. Nous savons ce que les conservateurs pensent de l'idée de confier à des Canadiens de l'Ouest des recherches en technologie. Il demeure que si l'immeuble est vide, c'est en raison de la décision prise par le gouvernement du député de supprimer les fonds qui lui étaient destinés. C'est pourquoi il est vide. Si l'initiative avait été laissée à un gouvernement libéral, 170 ingénieurs et scientifiques y travailleraient à l'heure actuelle avec l'industrie privée et les investissements de tous les coins du monde afflueraient au Canada. Nous aurions pu avoir notre premier grand centre de recherche fondamentale dans ce domaine de technologie. Cela prouve mon engagement.

Je trouve étrange à l'extrême qu'un député qui vient d'Ottawa ait le culot de parler de ce que fait son gouvernement quand nous voyons piller le CNR et massacrer les budgets de recherche de tous les ministères et sociétés d'État. Heureusement, nous savons ce que les gens d'Ottawa vont dire au député, en 1988, quand son engagement envers la recherche sera jugé.

M. Benjamin: La peste soit de vos deux maisons!

M. le Président: Le député d'Ottawa-Ouest va prendre la parole. S'agit-il d'une question ou d'un commentaire, ou le député souhaite-t-il participer au débat?

M. Daubney: Il s'agit d'une question et d'un commentaire, monsieur le Président.

M. le Président: Je dois à regret informer le député que la période réservée aux questions et commentaires est écoulée. Pour la reprise du débat, le député de Regina-Ouest a la parole.

M. Dick: Vous ne connaissez rien à cette question.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, le député prétend que je ne connais rien à cette question. Il a peut-être raison.

M. Lewis: Cela n'a jamais représenté un obstacle pour vous auparavant.

M. Benjamin: J'en ai oublié plus sur cette question que ce qu'il croit connaître.

Hier et encore aujourd'hui, j'ai écouté attentivement les députés exposer le pour et le contre de la question. Monsieur le Président, cela me rappelle un passage de la déclaration d'ouverture d'un congrès national du CCF tenu en 1956 où nous avons consacré plusieurs heures à l'examen de l'économie et de la société canadiennes. Nous avons déclaré qu'une société dont la seule motivation était la recherche du profit était fondamentalement immorale. Je compte parmi ceux qui croient personnellement que les fabricants de médicaments, notamment, qui tirent avantage des malheurs des autres sont également des êtres fondamentalement immoraux. Il faut accuser de manque de conscience sociale ceux qui prospèrent en volant l'argent des malades, des pauvres et des vieillards.

• (1450)

Je ne fais pas partie de ces socialistes qui croient que le gouvernement devrait tout posséder, tout exploiter et tout gérer. Je n'en ai jamais été partisan. J'ai toujours cru en une économie où coexistent les secteurs privé et public, les coopératives et les bénévoles. Il y a cependant quelques secteurs où, je l'admets, il n'y a pas de place pour l'entreprise privée. Par exemple, le secteur de la recherche et du développement, des essais, de la diffusion et de la vente des médicaments aux malades.

Nous entendons parler des frais de recouvrement dans la recherche et le développement. Je conviens que ce processus pourrait durer des années. On pourrait dépenser des millions, des dizaines ou des centaines de millions avant de faire une nouvelle découverte, de procéder aux essais et de mettre ce produit à la disposition des gens qui en ont désespérément besoin.

Comment déterminer le coût de la recherche et du développement, peu importe le nombre d'années que cela prendra? Nous devons disposer d'un système de surveillance pour demander des comptes à ceux qui s'occupent de recherche-développement pour chaque article de dépense et chaque heure passée. Mais ce que nous ferions, c'est leur donner un chèque en blanc pour se faire rembourser des frais qu'ils prétendent avoir subis, majorés d'un profit pour les 10 ans passés. Nous ne disposons d'aucun moyen de savoir s'ils ont dépensé 10 ou 100 millions de dollars. Si les entreprises réclament 200 millions de dollars plus leurs profits, plus les intérêts de leurs investissements et le reste, elles pourront récupérer 200 millions, 300 millions, 400 millions, un milliard de dollars en dix ans grâce au mécanisme de fixation des prix dont elles bénéficieront pour un produit breveté.